

**MOT DE BIENVENUE
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION D'UNE RÉUNION AVEC
LES CHEFS DE MISSION FRANCOPHONES**

**OTTAWA
LE 7 SEPTEMBRE 2011**

Vos Excellences,
Distingués invités,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à la Colline du Parlement et à cette réunion. Je désire remercier Monsieur l'Ambassadeur Wone de l'aimable invitation qu'il m'a adressée à vous parler de ma province natale du Nouveau-Brunswick et de son lien tout spécial avec la Francophonie.

Depuis plus de 40 ans, le Canada accorde une priorité fondamentale à son appartenance à la Francophonie dans le cadre de sa politique étrangère. Que ce soit dans le contexte des droits de la personne, de la gouvernance démocratique, de la technologie et des changements climatiques, nos gouvernements ont fait preuve d'un engagement sans faille à s'attaquer à quelques-uns des défis les plus exigeants au monde tout en favorisant une collectivité francophone internationale.

Le Nouveau-Brunswick participe à cette cause depuis 1977. Seule province officielle bilingue au Canada, il fait reposer sa contribution à la Francophonie sur son engagement et son respect à l'égard de sa collectivité francophone, qui forme 33 % de sa population.

Cette province a eu le privilège d'accueillir le VIII^e Sommet de l'organisation à Moncton, en 1999. Depuis, il poursuit sans relâche ses efforts de soutien aux différents enjeux liés à la jeunesse, à l'éducation et à la formation ainsi qu'aux technologies de communication au sein de la Francophonie.

À l'échelle fédérale, c'est à notre nouveau ministre d'État de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et de la Francophonie, l'honorable Bernard Valcourt, député de la circonscription de Madawaska–Restigouche, au Nouveau-Brunswick, que revient la mission de faire reconnaître le caractère précieux de la Francophonie au Canada et au Nouveau-Brunswick.

Le partenariat qui noue étroitement le Canada et le Nouveau-Brunswick dans le cadre de la Francophonie souligne l'importance de collaborer dans les domaines qui touchent la conservation de la langue, du patrimoine et de la culture.

En accord avec les efforts que consacrent nos gouvernements pour accroître cette collaboration entre les membres de la Francophonie, je désire vous remercier tous d'accorder une priorité majeure à ce mouvement et à cette organisation.

Nos discussions ne manqueront pas de susciter un intérêt marqué et il me tarde de les entendre.